

es d'assistance dans plus de 90 pays. De fait, cette activité représente plus de la moitié du travail accompli par l'Organisation. Les mises de fonds qu'il nécessite donne une idée de l'ampleur de ce travail. Ainsi en 1968, plus de 20 millions de dollars ont été consacrés à ces programmes alors que les montants pour 1969, compte tenu des contributions des gouvernements des pays intéressés, atteignent environ 50 millions.

Participation à la coopération technique

La participation directe de l'OIT aux programmes d'assistance technique était prévue dès 1930 alors qu'on lui demandait d'envoyer des missions consultatives pour assister les États membres aux prises avec des problèmes spéciaux de vie sociale et de travail. Durant la Deuxième Guerre mondiale, l'OIT a également été délégué à partir de son siège temporaire à l'Université McGill de Montréal des membres de son personnel pour travailler dans le domaine de la sécurité sociale en Amérique latine.

Cependant, sa participation totale à la coopération technique ne s'est produite qu'en 1946 à la suite de sa décision de se joindre aux Nations Unies nouvellement formées à titre d'institution spécialisée. En 1950, l'ONU inaugurerait son Programme élargi d'assistance technique et neuf ans plus tard créait son Fonds spécial. Les deux programmes ont été par la suite groupés sous le nom de Programme des Nations Unies pour le développement et c'est sous cette égide que l'OIT s'acquitte de la plupart de ses projets d'assistance technique.

Développement des ressources humaines

Une idée fondamentale dans la pensée des membres de l'OIT est que le facteur clé du progrès économique de n'importe quel pays réside dans le développement des ressources humaines de ce pays. Cela signifie que l'Organisation se préoccupe de former un personnel national capable d'assumer entièrement les tâches industrielles une fois qu'une mission de l'OIT a terminé son travail. Par conséquent, c'est dans ce domaine que l'OIT apporte sa contribution la plus marquante aux programmes d'assistance technique en mettant particulièrement l'accent sur la formation professionnelle et le perfectionnement des cadres.

Il est évident que la formation professionnelle est nécessaire puisque le problème fondamental dans les pays en voie de développement est une pénurie extrême de main-d'œuvre spécialisée. D'un autre côté, l'OIT a reconnu depuis longtemps que la croissance de la productivité industrielle est étroitement liée à la formation d'un personnel de cadres compétent. Dans ces deux domaines, l'OIT a concentré ses premiers efforts sur des programmes de faible envergure impliquant que quelques experts pendant peu de temps. On s'est vite rendu compte cependant que ce genre d'intervention ne contribuait pas beaucoup à élever de façon générale les niveaux de compétence de la population active et du secteur patronal. Cette constatation a amené l'adoption de projets d'une ampleur beaucoup plus grande au point qu'aujourd'hui des programmes sont organisés à l'échelle nationale.